



HAL
open science

From Neolithic to Iron age in Les Mureaux (Yvelines, France)

Amaury Collet, Annabelle Dufournet, Clément Moreau, Katinka Zipper

► To cite this version:

Amaury Collet, Annabelle Dufournet, Clément Moreau, Katinka Zipper. From Neolithic to Iron age in Les Mureaux (Yvelines, France). *Archéologie francilienne. Actes des journées archéologiques d'Île-de-France*, DRAC d'Ile de France, Dec 2017, Paris, France. pp.219-230. halshs-04037710

HAL Id: halshs-04037710

<https://shs.hal.science/halshs-04037710v1>

Submitted on 24 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

ARCHÉOLOGIE FRANCILIENNE

ACTES DES JOURNÉES ARCHÉOLOGIQUES
D'ÎLE-DE-FRANCE
- PARIS 2017 -



VARIATIONS AUTOUR DE L'EAU
et ACTUALITÉ ARCHÉOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

Archéologie francilienne

Actes des journées archéologiques

d'Île-de-France

Paris

15 et 16 décembre 2017

Ouvrage publié par le
Service régional de l'archéologie
Direction régionale des affaires culturelles
d'Île-de-France
45-47 rue Le Peletier
75009 Paris

Les journées archéologiques d'Île-de-France ont été organisées par le
Service régional de l'archéologie
Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
et le Département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de Paris
les 15 et 16 décembre 2017 à Paris



Organisation des journées

Christophe GASTON, Dorothee CHAOUI-DERIEUX
Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

Sébastien POINTOUT
Département d'histoire de l'architecture et d'archéologie de Paris

Textes réunis et édités par

Christophe GASTON

Conception graphique et mise en page

Christophe GASTON

Relecture et corrections

Olivier PUAUX

Service régional de l'archéologie d'Île-de-France

Imprimé par

JOUVE, 53 101 MAYENNE
en novembre 2018

ISSN 1146-25X

ISBN 978-2-11-152795-9

Diffusion gratuite

Table des matières

- **Avant propos**
Stéphane DESCHAMPS 13

1^{ère} partie : variations autour de l'eau

Communications

75 - Paris

- **Les Papiers Vacquer numérisés (1846-1899). Un fonds documentaire sur l'hydrographie de la Seine à réexaminer**
Julien AVINAIN, Émilie CAVANNA, Millena FROUIN 19
- **La place du fleuve dans la ville.
L'évolution du rapport qu'entretient Paris avec la Seine entre les I^{er} et X^e s. ap. J.- C. et ses conséquences pour la structuration de la ville sur le long terme**
Léa HERMENAULT 29
- **L'apport du sondeur multifaisceaux aux prospections archéologiques fluviales.
Premiers résultats de l'approche géophysique bathymétrique haute résolution de la Seine parisienne entre le pont de la Concorde et le pont d'Austerlitz. Le cas du Port Saint-Nicolas**
Philippe RAJA 41

77 - Seine-et-Marne

- **La gestion de l'eau à Marne-la-Vallée durant l'Antiquité**
Alain BERGA 51
- **Gestion de l'eau à Chessy aux XVII^e-XVIII^e s.
Découverte d'un aqueduc souterrain et de deux regards inconnus sur la « ZAC des Studios et Congrès »**
Anne HAUZEUR 69

78 - Yvelines

- **L'eau dans les châteaux de plaisance : Marly et Noisy**
Bruno BENTZ 77
- **Un moulin hydraulique à roue horizontale de la fin du X^e - début du XI^e s. à Vicq**
Damien GAZAGNE 93
- **Le vieux pont de Mantes et Limay. Archéologie préventive de la terre à l'eau**
Marc VIRÉ, Pierre DE SIMON 103

91 - Essonne

- **Restituer la place oubliée de l'eau dans la « fabrique urbaine » de Dourdan grâce à une analyse archéogéographique du territoire**
Charlotte PORCQ 115

93 - Seine-Saint-Denis

- **Plus d'un millénaire de techniques hydrauliques dans le *castellum* de Saint-Denis**
Michael WYSS 133

94 - 77

- **Les dessous de la Haute-Seine**
Philippe BONNIN 141

Poster

75 - 77 - 78 - 94 - 95

- **Interfluves de la Seine, la Marne et l'Oise.**
Quelques tendances en matières de stratigraphie, conservation des sites et types d'occupations
Fabrice MARTI 157

2^{ème} partie : actualité archéologique en Île-de-France

Communications

75 - Paris

- **Mise au jour d'une tour et d'un tronçon de l'enceinte de Philippe Auguste à l'Institut de France**
Paul CELLY 167

77 - Seine-et-Marne

- **La Batterie 308 du Camp Retranché de Paris à Villevaudé : premiers résultats**
Erwan BERGOT 179
- **Abbaye cistercienne de Preuilley : une recherche pluridisciplinaire et programmée d'un grand monastère d'Île-de-France. Essai d'exposé méthodologique**
François BLARY 187
- **De l'îlot de la ville antique à l'Abbaye Saint-Faron à Meaux**
David COUTURIER 205
- **PCR ARBap « Art rupestre préhistorique dans les chaos gréseux du Bassin parisien. Étude, archivage et valorisation » : tout premiers résultats**
Boris VALENTIN 209

78 - Yvelines

- **Du Néolithique à l'âge du Fer aux Mureaux**
Amaury COLLET, Annabelle DUFOURNET 219
- **La fouille de la gare du Pecq, première gare de voyageurs de France (1837)**
Ludovic DECOCK 231

93 - Seine-Saint-Denis

- **La fouilles du Stade de la Motte à Bobigny, phase 1 : état des lieux**
Alexandre MICHEL 239

94 - Val-de-Marne

- **15 000 ans d'occupation en rive gauche de la Seine...**
Samuel GUÉRIN 247

Posters

75 - Paris

- **Ancien réfectoire du couvent des Cordeliers à Paris.
Étude d'un sol en carreaux de pavement**
Gaëlle ANDRÉ, Amandine CHARLES 257

91 - Essonne

- **Deux fouilles d'un habitat médiéval, moderne et contemporain à Montlhéry**
Laure CISSÉ 263

93 - Seine-Saint-Denis

- **Fouille préventive, 41 rue de la Légion d'Honneur à Saint-Denis**
Michaël WYSS 269

94 - Val-de-Marne

- **Un territoire occupé du Néolithique jusqu'à l'époque médiévale**
Aurélie BATTISTINI 275
- **Le cloître de l'abbaye de Saint-Maur**
Ludwig GOHIN 285
- **Une occupation du Bronze final / premier âge du Fer en bordure du Plateau de Brie**
Silvia VELARDEZ 291

Avant-propos

Ainsi que nous l'avions annoncé en 2016, les journées archéologiques d'Île-de-France se sont tenues en 2017 sur deux journées, renouant ainsi avec une tradition qui s'était interrompue en 2007, lorsqu'elles se déroulaient à l'Institut d'Art et d'Archéologie Michelet. L'objectif est donc de retrouver ce temps d'échange qui nous permet à la fois de présenter un panorama de l'actualité de la recherche régionale et d'aborder une thématique, dans une approche si possible diachronique.

Variations autour de l'eau fut le thème retenu pour ces journées régionales, non seulement parce que ce thème s'invite dans l'actualité lorsque l'on s'étonne que l'eau reprenne ses droits sur des terres anciennement inondables, mais aussi parce qu'il ouvre sur des perspectives beaucoup plus larges. Il invite à s'interroger sur les rapports, souvent complexes, que la ville entretient avec le fleuve, sur les axes de communication et leur place dans les réseaux d'échanges, sans oublier les nombreux usages de l'eau comme ressource énergétique, économique, artisanale ou d'agrément. Sans prétendre à l'exhaustivité, les présentations réunies dans ce volume abordent ces différents aspects, avec une place particulière accordée à la Seine. Le regard que l'archéologie porte sur ces voies navigables que l'ordonnance royale de Colbert qualifie en 1669 de « rivières navigables et flottables » est nécessaire pour que nous puissions rappeler que ces rivières ne doivent pas être considérées uniquement comme des espaces naturels à préserver, à entretenir voire à recalibrer, mais aussi - et sans doute surtout - comme des espaces fortement anthropisés et fragiles. Pas plus que le littoral ou la forêt, les cours d'eau ou les milieux humides ne doivent être considérés uniquement comme des espaces naturels : ils sont depuis des millénaires des enjeux culturels.

La journée consacrée à l'actualité de la recherche francilienne, qu'elle s'effectue en contexte programmé ou préventif démontre, s'il en est besoin, le dynamisme régional. Dans le domaine de l'archéologie préventive, l'adoption de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) le 7 juillet 2016 nous apporte de nouveaux outils qui doivent à terme nous permettre de corriger les effets d'une concurrence ayant trop souvent contribué à réduire les moyens dont les archéologues doivent disposer pour mener à bien les objectifs scientifiques qui leur sont assignés. Il s'agit là d'un enjeu de première importance auquel nous consacrons toute l'énergie nécessaire depuis l'automne 2016 et les premiers examens des offres des opérateurs. Les résultats acquis dès 2017 nous encouragent à poursuivre ce processus d'analyse des offres avec toute la rigueur requise.

Dans le domaine de l'archéologie programmée, le soutien à la politique régionale de recherche constitue également une de nos priorités. L'augmentation de plus de 80 % du budget affecté à l'archéologie à la DRAC d'Île-de-France entre 2016 et 2017 traduit clairement cette volonté, mais aussi les besoins et les ambitions que nous souhaitons porter à l'échelle d'une région qui comporte la plus grande densité d'équipes de recherche. Ce soutien renforcé doit se poursuivre, mais il suppose également que nous puissions porter un regard sur nos priorités, c'est-à-dire également sur les faiblesses de notre programmation régionale, qu'elles soient chronologique ou thématique. Ce travail de bilan et de réflexion sur la programmation régionale est en cours et devra se poursuivre en associant progressivement les réseaux de chercheurs.

D'autres priorités régionales mobilisent également le Service régional de l'archéologie. Tel est le cas des biens archéologiques mobiliers dont la loi LCAP va progressivement modifier le régime de propriété au gré des mutations foncières. Pour ces mobiliers, trois axes prioritaires ont été définis : mise en œuvre, dès 2017, d'un important chantier des collections au dépôt des Cordelières de Provins, élaboration d'un réseau régional des lieux de conservation et constitution d'un centre de conservation et d'étude à vocation régionale. Ces objectifs peuvent paraître ambitieux au regard du retard que nous avons accumulé, mais nous ne devons pas nous résigner à l'idée qu'une part importante des mobiliers archéologiques devienne inaccessible aux chercheurs une fois les premières études réalisées et les mobiliers remis à l'État. Un centre de conservation et d'étude régional inscrit dans un réseau en partenariat, notamment avec les services archéologiques de collectivités, doit être à même de constituer un équipement de recherche et de médiation qui fait aujourd'hui défaut. La documentation archéologique, dont la loi LCAP impose désormais la remise à l'État pour toutes les opérations prescrites ou autorisées, nécessite également toute notre attention. L'expérimentation que nous menons actuellement en collaboration avec le Musée du Louvre (département de l'histoire du Louvre) participe de cette démarche. Comment rassembler la documentation issue des fouilles du Louvre, et notamment de la Cour Napoléon,

la conserver et la rendre accessible aux chercheurs en ayant recours aux outils numériques ? Au-delà de cette expérimentation, c'est tout le défi de la gestion des ressources documentaires produites par l'ensemble des opérations archéologiques qui est posé.

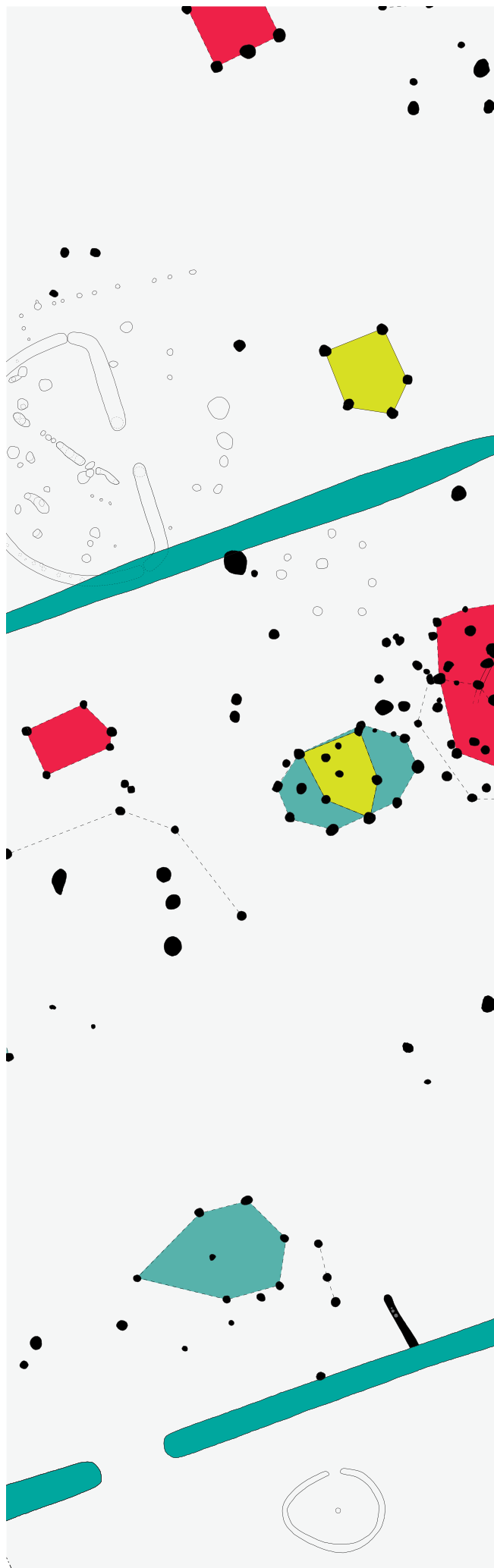
Pour conclure ce propos, je voudrais évoquer la valorisation de la recherche. Ces journées régionales y contribuent, mais nos actions doivent aussi se tourner vers des publics moins familiarisés avec notre discipline. Chaque opération portes ouvertes ou exposition temporaire suffit à démontrer l'engouement des publics pour l'archéologie, ses résultats et, sans doute plus encore, les méthodes qu'elle met en œuvre. La ministre de la Culture a souhaité renforcer les dispositifs d'éducation artistique et culturelle (EAC) au sein desquels le patrimoine, et singulièrement l'archéologie, doit trouver sa place. Je l'évoquais l'an dernier, les services archéologiques de collectivité, l'Inrap, les opérateurs privés ou les associations conduisent déjà dans ce domaine des actions souvent remarquables. Dès 2017, la DRAC d'Île-de-France a mis en œuvre un dispositif d'aide pour soutenir les projets d'EAC en lien avec l'archéologie et une quinzaine de projets bénéficient aujourd'hui de financements spécifiques. Parce que la transmission des connaissances auprès de celles et ceux qui n'ont pas toujours la possibilité ou l'opportunité d'y accéder nous concerne tous, nous mettons tout en œuvre pour inscrire ce dispositif dans la durée.

Stéphane DESCHAMPS

Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'Archéologie d'Île-de-France

78

Yvelines Les Mureaux



Du Néolithique à l'âge du Fer aux Mureaux

Amaury COLLET

Archéodunum

Annabelle DUFURNET

Dparc / Nantes Métropole

Avec la collaboration de **Clément MOREAU**

Archéodunum / UMR 7264

et **Katinka ZIPPER**

Archéodunum / UMR 6249

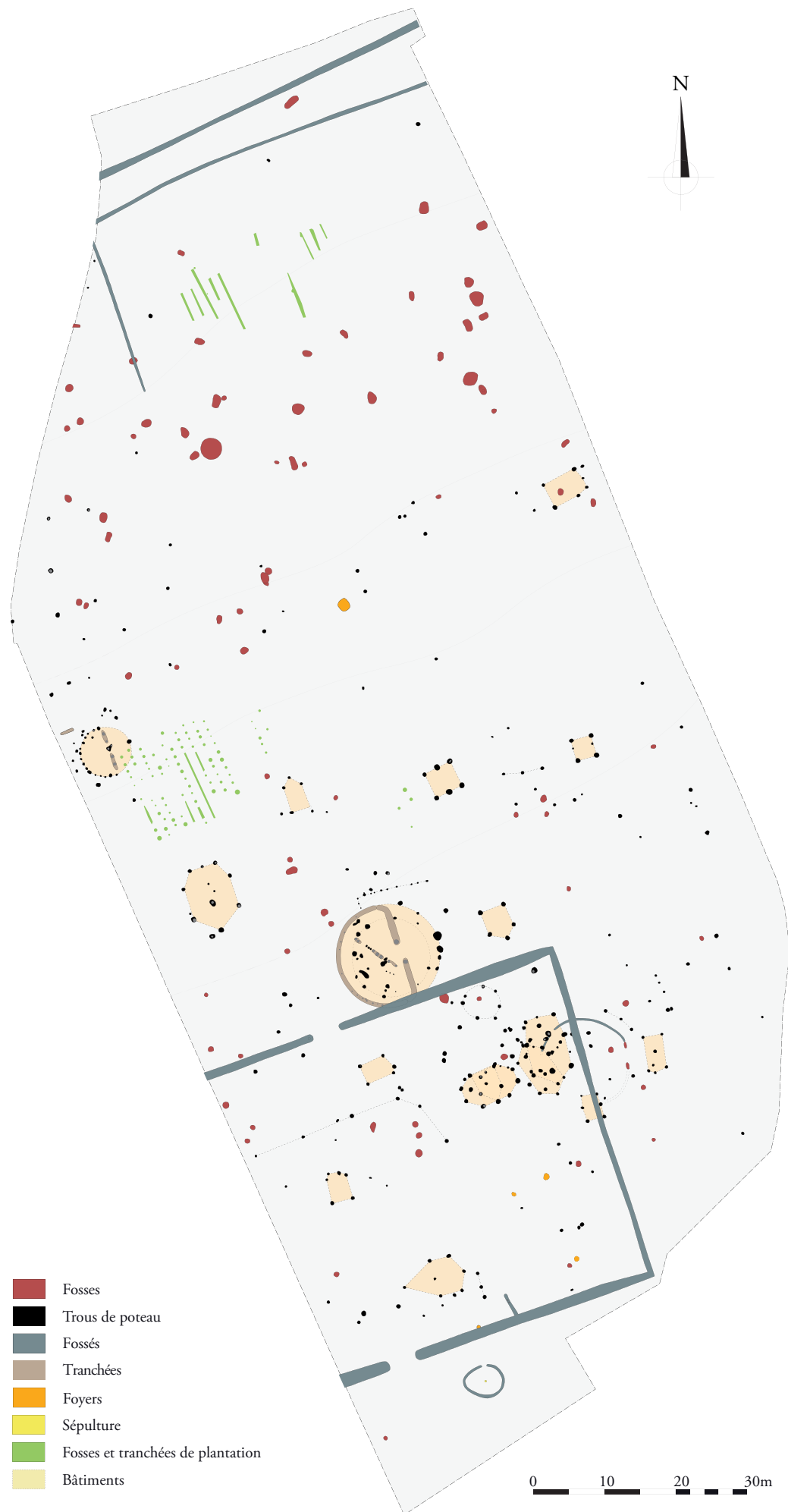


Fig. 01 Plan général des vestiges, toutes périodes confondues. © Archeodunum.

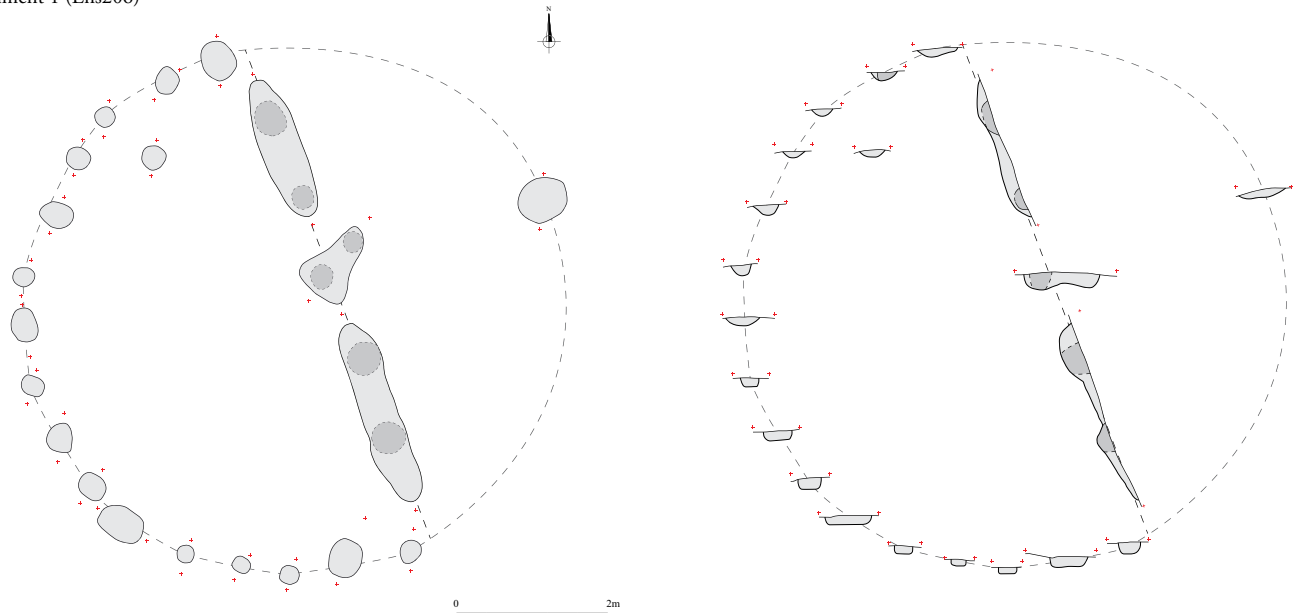


Fig. 02 Plan et coupes du bâtiment circulaire 1 (Ens206).
© Archeodunum.

La fouille préventive des Mureaux, au lieu-dit « Station d'épuration », s'est déroulée du 27 février au 5 mai 2017 préalablement au projet de modernisation et d'extension de l'usine de traitement des eaux usées sous la maîtrise d'ouvrage de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

La commune des Mureaux se situe dans le nord du département des Yvelines, à environ 35 km au nord-ouest de Paris. Elle est implantée sur la rive gauche de la Seine, face aux communes de Meulan-en-Yvelines et d'Hardricourt. Le site est localisé à environ 1,2 km à l'est du centre-ville et à 150 m au sud de la Seine, en face de l'Île Belle, à la hauteur de l'ancienne écluse des Mureaux.

La fouille fait suite à un diagnostic mené par le Service archéologique départemental des Yvelines fin 2015 (Van den Bossche 2016) qui avait notamment révélé quelques indices matériels d'une occupation Néolithique et un probable établissement rural du second âge du Fer. L'emprise prescrite, d'une superficie d'environ 1,4 ha, se développe sur une terrasse alluviale ancienne à une altitude moyenne de 24 m NGF, cette dernière s'abaissant suivant une faible inclinaison en direction de la Seine où des alluvions récentes lui succèdent.

À l'issue du décapage et de la fouille, 549 faits archéologiques ont été recensés et traités (fig. 01). Ces vestiges correspondent pour la plupart à des structures fossoyées (trous de poteau, fosses, fossés, sablières, etc.), parmi lesquelles ont notamment été identifiés 18 plans de bâtiments se rattachant à des

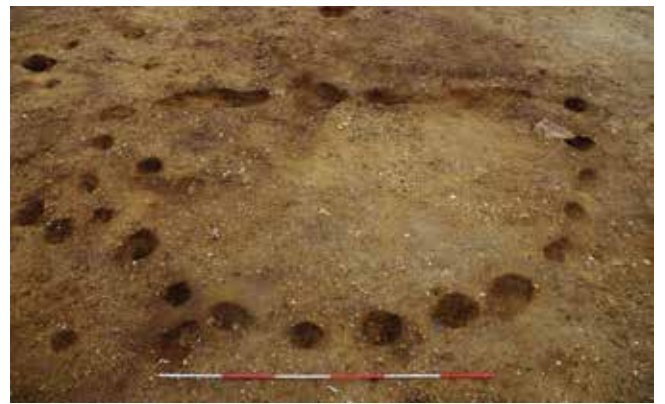


Fig. 03 Vue d'ensemble du bâtiment circulaire 1 (Ens206) en fin de fouille. © Archeodunum.

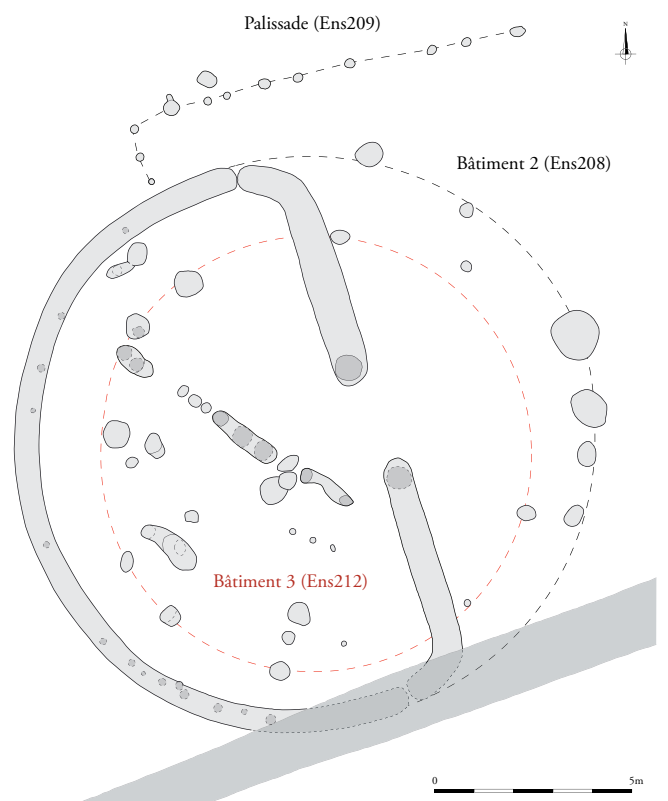


Fig. 04 Plan des bâtiments circulaires 2 et 3 (Ens208 et Ens212). © Archeodunum.



Fig. 05 Vue d'ensemble des bâtiments circulaires 2 et 3.
© Archeodunum.

habitats du Néolithique et de la Protohistoire. Le faible niveau de recouvrement des vestiges (0,25 à 0,40 m d'épaisseur), essentiellement composé de boues parisiennes, n'a pas favorisé leur conservation comme en témoigne l'absence de niveaux de sols et l'arasement des structures fossoyées.

1 - Le Néolithique

Cette période est représentée par un habitat du Néolithique moyen et par un ensemble de fosses isolées qui témoignent d'une fréquentation du site au cours du Néolithique final. L'étude du mobilier issu de ces structures n'étant pas encore assez avancée, seule l'occupation du Néolithique moyen sera abordée ici. Cette dernière se développe sur la terrasse, entre la berme occidentale et la partie centrale de l'emprise. Elle est matérialisée par trois bâtiments circulaires, dont deux superposés, et par plusieurs structures périphériques ayant livré quelques tessons de céramique et une industrie lithique se rattachant au Chasséen septentrional (Néolithique moyen II).

1. 1 - Le bâtiment 1 et sa périphérie

Le premier bâtiment (Ens206) est localisé le long de la berme occidentale de l'emprise au niveau de la rupture de pente. Il est constitué de 19 trous de poteau et de deux tranchées internes qui forment un plan circulaire de 7 m de diamètre pour une surface légèrement inférieure à 39 m² (**fig. 02** et **03**). Au niveau

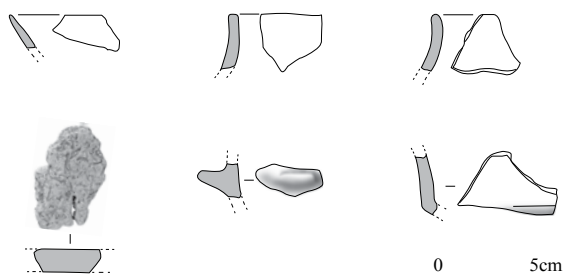


Fig. 06 Céramique des bâtiments circulaires 1 et 2.
© C. Moreau, Archeodunum.

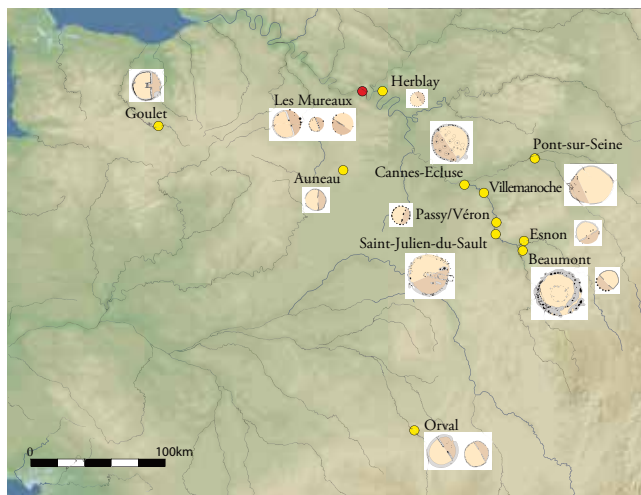


Fig. 07 Carte de répartition des bâtiments circulaires du Néolithique moyen. © Archeodunum.

de l'agencement général de ces structures, 16 trous de poteau se répartissent sur les deux tiers occidentaux du tracé du cercle. Sur le tiers restant, au centre de ce tracé, est placé un unique trou de poteau. Les deux tranchées internes, longues de 2 à 2,50 m pour 0,50 m de large, sont orientées selon un axe sensiblement nord-nord-ouest/sud-sud-est et sont séparées par une fosse d'ancrage de poteau. Cet alignement divise l'espace interne du bâtiment en deux parties inégales pour un rapport avoisinant un tiers/deux tiers de la surface, faisant la jonction entre les deux extrémités du demi-cercle de trous de poteau.

À une quinzaine de mètres au nord-est de ce bâtiment se développe une série de structures comprenant notamment un foyer à pierres chauffées, qui contenait 214 kg de blocs de grès thermofractés, et deux fosses de rejets contenant également des blocs de même nature. Une analyse radiocarbone sur un charbon recueilli dans l'une de ces fosses fournit une datation à 95,4% de probabilité comprise entre 4 046 et 3 930 av. J.- C. (Poz-95449 : 5160±40BP, Poznań Radiocarbon Laboratory).

1. 2 - Les bâtiments 2 et 3

Les deux autres bâtiments néolithiques (Ens208 et Ens212), superposés, sont localisés à proximité de la branche nord de l'enclos laténien (cf. *infra* 2.2.2) qui les recoupe partiellement (**fig. 04**). Un redécoupage de la zone a également permis de mettre en évidence les restes d'une palissade (Ens209) composée d'au moins 12 trous de poteau se développant à moins d'un mètre au nord des deux bâtiments.

Le bâtiment 2 (Ens208) est caractérisé dans sa partie occidentale par une tranchée de fondation semi-circulaire, dont le tracé est complété dans sa partie orientale par six trous de poteau. L'ensemble forme

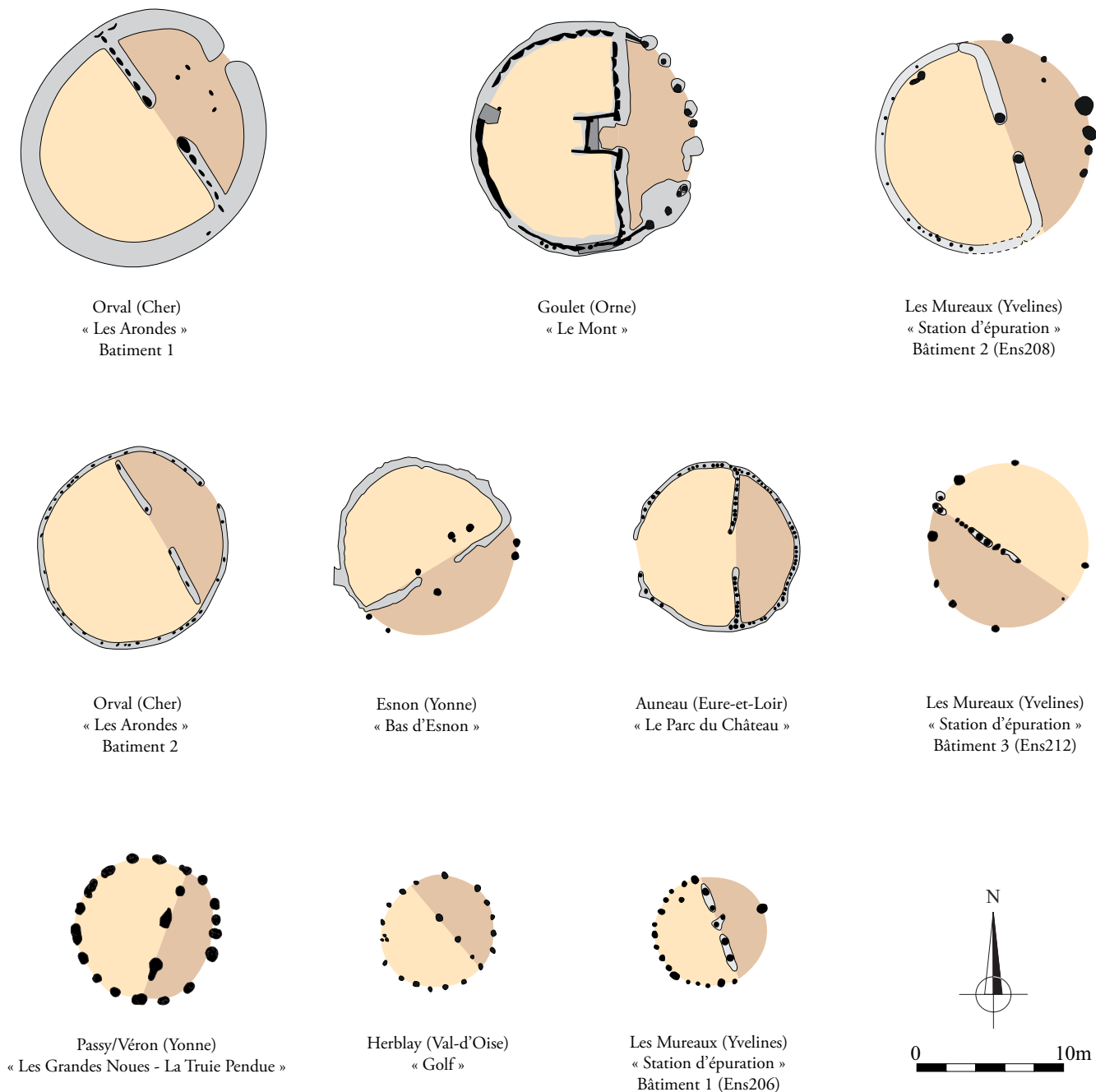


Fig. 08 Exemples de bâtiments circulaires du Néolithique moyen. © Archeodunum.

un plan quasiment circulaire de 14 m de diamètre pour une surface d'environ 165 m² (**fig. 04** et **05**). La tranchée de fondation semi-circulaire adopte un profil en "U" ou en "V" conservé sur 0,50 m de profondeur maximum. Les coupes ont permis d'identifier 14 négatifs de poteau de 0,20 à 0,30 m de diamètre insérés dans la tranchée et espacés tous les 0,50 m environ. Toutefois, étant donné leur configuration, soit en fond de tranchée, soit en partie supérieure du comblement, il est fort probable que tous n'aient pas été repérés. Quelques tessons de céramique, des éléments d'industrie lithique et des restes fauniques ont également été récoltés dans la tranchée, mais les faibles quantités recueillies ne permettent pas de mettre en évidence d'éventuels zones de rejets préférentiels. L'intérieur du bâtiment est scindé approximativement au deux tiers par

deux tranchées de refend de forme oblongue et qui suivent une orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est strictement identique à celle des tranchées du bâtiment 1 (Ens206). Leur longueur est d'environ 5,50 m pour une largeur maximale d'un mètre et entre 0,30 et 0,50 m de profondeur. Les deux tranchées sont espacées de deux mètres, ménageant dans l'axe central un espace de circulation entre les deux parties du bâtiment. Des datations radiocarbone sont en cours, mais la faible quantité de céramique issue de la tranchée périphérique (**fig. 06**) permet tout de même une attribution chronoculturelle possible aux premiers développements du Chasséen septentrional, à la fin du V^e millénaire avant notre ère.

L'identification du bâtiment 3 (Ens212) repose principalement sur un alignement de 7 m de long

de trois tronçons d'une tranchée et de quatre trous de poteau selon un axe nord-ouest/sud-est, bien distinct de celui formé par les tranchées de refend du bâtiment 2 (Ens208), plus axées vers le nord (fig. 04 et 05). À cela s'ajoute une couronne formée par neuf trous de poteau, répartis de manière irrégulière sur le tracé circulaire. L'ensemble formerait un bâtiment de 10,5 m de diamètre pour une surface légèrement inférieure à 90 m². Malgré les disparités entre les structures de cet ensemble, leur organisation évoque tout de même un bâtiment construit sur un modèle architectural comparable à celui des précédents. En l'absence de recoupement entre les structures des bâtiments 2 et 3, il n'est toutefois pas possible de statuer sur l'antériorité de l'un ou l'autre.



Fig. 09 Vue d'ensemble de l'enclos funéraire du Bronze moyen. © Archeodunum.

1. 3 - Quelques éléments de comparaison

Les trois bâtiments circulaires des Mureaux viennent compléter le corpus relativement restreint des

constructions de ce type attribuées au Néolithique moyen qui se répartissent entre la région Centre, le sud-est et le nord-ouest du Bassin parisien et la Normandie (fig. 07 et 08). Ces bâtiments, généralement reconnus comme des unités d'habitation par le mobilier qu'ils livrent, possèdent

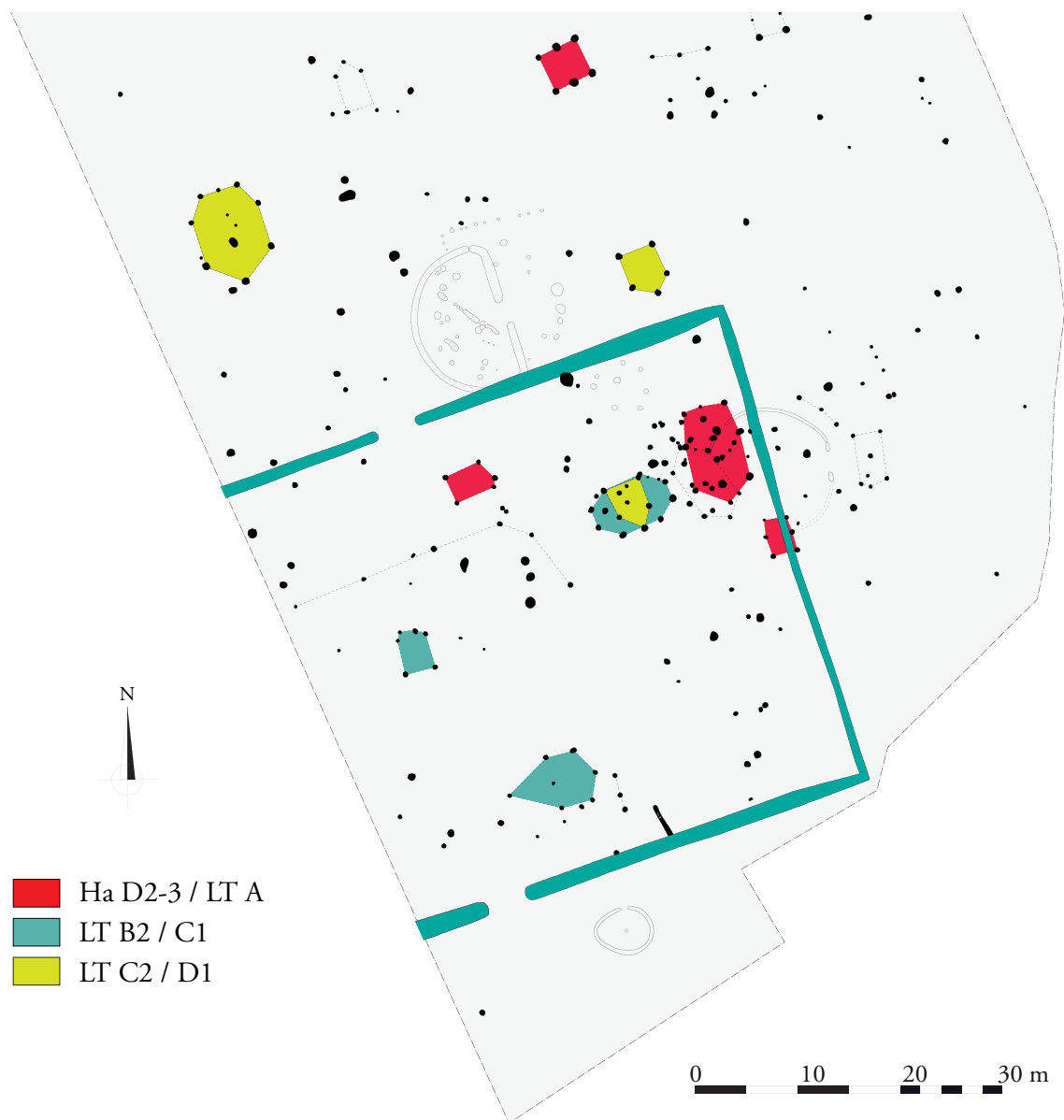


Fig. 10 Phasage simplifié de l'établissement rural laténien. © Archeodunum.

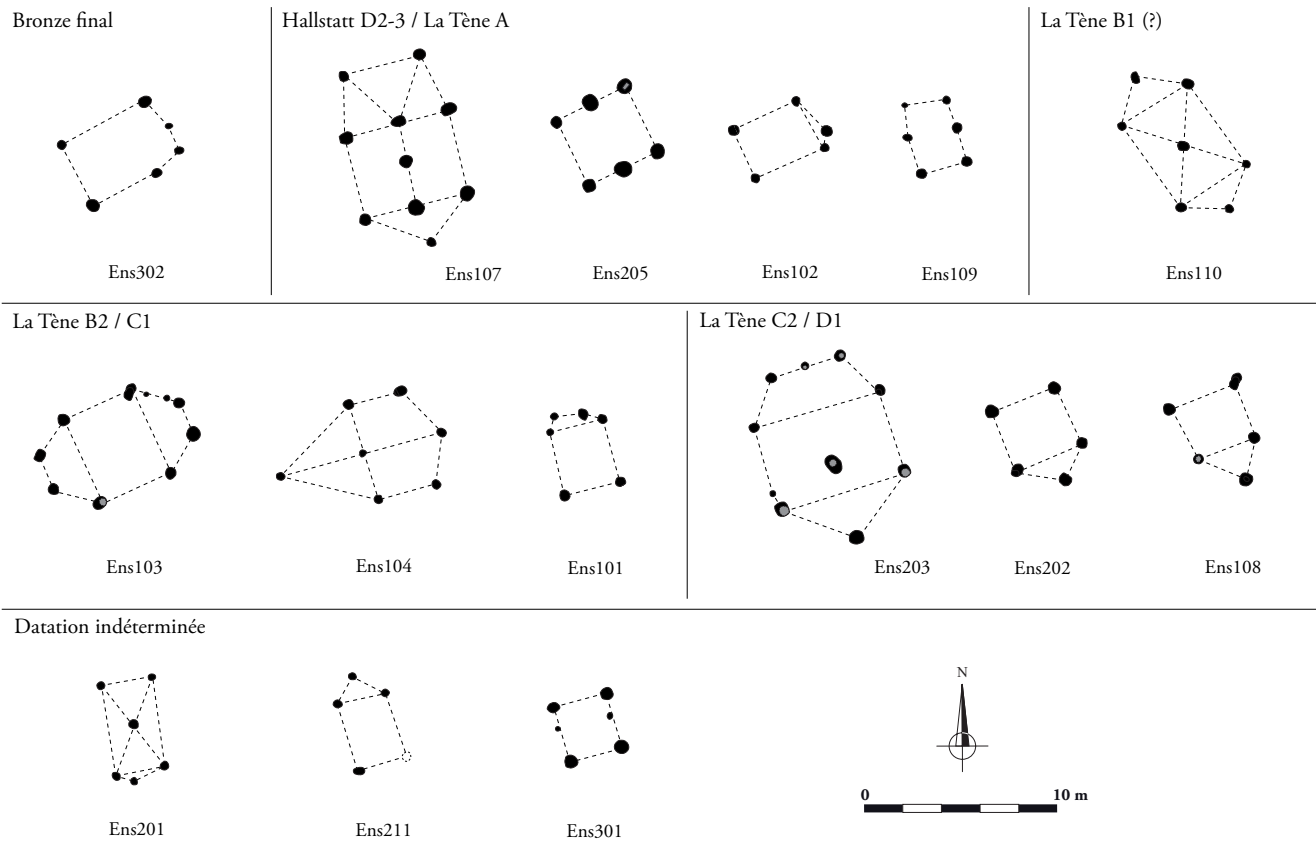


Fig. 11 Comparaison des plans des bâtiments protohistoriques du site. © Archeodunum.

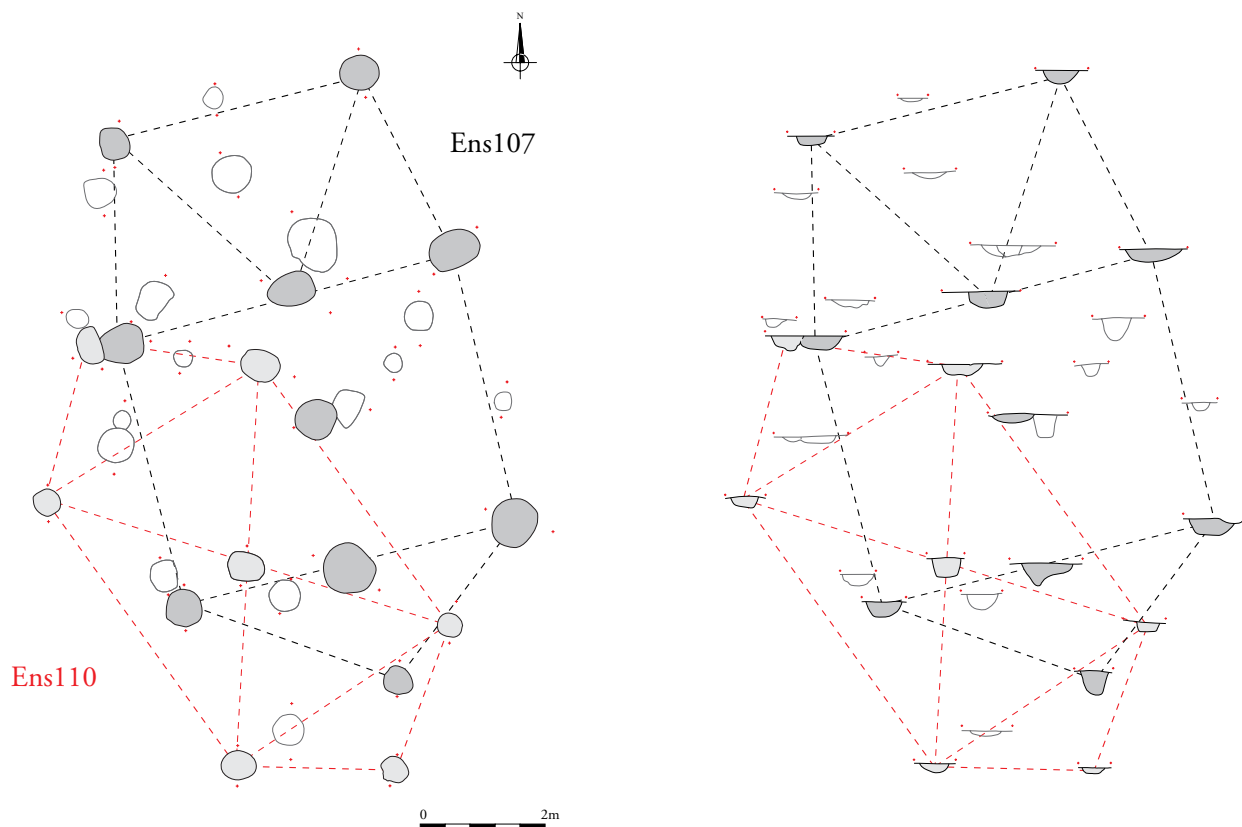


Fig. 12 Plan et coupes des bâtiments Ens107 et Ens110. © Archeodunum.

des similitudes, notamment une division de l'espace interne par une cloison créant deux espaces de taille inégale dont les proportions sont généralement proches d'un tiers / deux tiers. Les bâtiments 1 et 3 (Ens206 et Ens212) peuvent être rapprochés du bâtiment circulaire identifié à Herblay dans le Val-d'Oise (Valais 1995), à 20 km à vol d'oiseau des Mureaux, ainsi qu'à celui de Passy/Véron « Les Grandes Noues - La Truie Pendue », dans l'Yonne (Labeaune 2009) ; et des quatre bâtiments de Pont-sur-Seine « Le Haut de Launoy », dans l'Aube (Desbrosse, Peltier 2010). Ils sont constitués d'un cercle de trous de poteau de 7 à 12 m de diamètre, sans tranchées de fondation, la cloison interne étant matérialisée par un alignement de trous de poteau. Ce mode de construction sur poteaux individuels semble récurrent pour les plus petits bâtiments. Le bâtiment 2 (Ens208) est quant à lui comparable au bâtiment d'Auneau « Le Parc du Château » en Eure-et-Loir et au bâtiment 2 d'Orval « Les Arondes » dans le Cher, qui sont en revanche entièrement construits sur tranchées de fondation avec poteaux (Verjux 2007 ; Verjux *et alii* 1998). Les unités architecturales qui associent des modes de construction mixte identique au bâtiment 2 des Mureaux sont soit plus petits comme ceux de Beaumont et Esonn dans l'Yonne (Prestreau 2002), soit légèrement plus grand, comme l'un des deux bâtiments de Goulet « Le Mont » dans l'Orne qui mesure environ 16 m de diamètre (Billard *et alii* 2014).

Avec les bâtiments 1 et 2 (Ens206 et Ens208), qui présentent un plan similaire avec des tranchées internes suivant la même orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est, le site des Mureaux permet d'observer pour un même modèle architectural l'emploi de deux techniques de construction différentes. À ce phénomène, qui peut être rapproché de la configuration des deux bâtiments du site d'Orval « Les Arondes », dans le Cher (Verjux *et alii* 1998, p. 182-184 ; **fig. 07**), s'ajoute la superposition originale des bâtiments 2 et 3 (Ens208 et Ens212). Malgré l'absence de chronologie relative entre ces deux constructions, leur implantation commune suggère qu'elles se rattachent à deux états successifs d'un même bâtiment.

2 - La Protohistoire

Des différentes périodes chronologiques repérées au sein de l'emprise prescrite, la Protohistoire est celle qui a livré le plus grand nombre de vestiges. Ces derniers s'étendent chronologiquement du Bronze moyen jusqu'à la fin de l'âge du Fer.

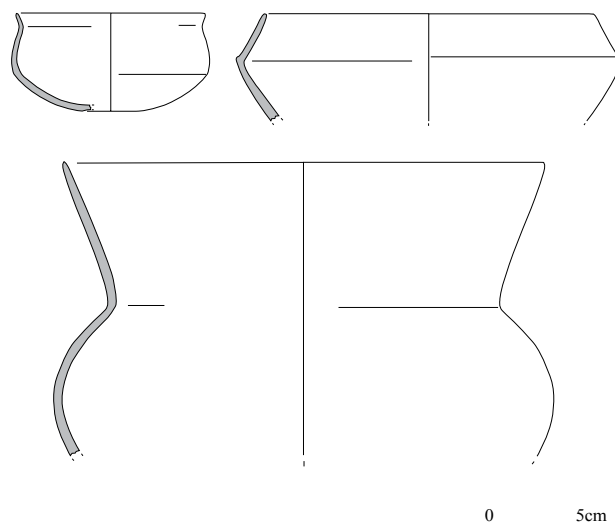


Fig. 13 Céramique Ha D3 - LT A1 du grenier Ens205.
© K. Zipper, Archeodunum.

2. 1 - L'âge du Bronze

L'âge du Bronze est représenté par moins d'une trentaine de structures fossoyées. Celles-ci se regroupent en deux ensembles appartenant à deux phases distinctes de la période : un monument funéraire du Bronze moyen et un habitat du Bronze final.

Le monument funéraire correspond à un petit enclos ovoïde localisé dans l'angle sud-ouest de l'emprise (**fig. 09**). Matérialisé par un petit fossé de 5,5 m par 4,5 m de diamètre interrompu au nord, il abritait en son centre les restes d'une sépulture secondaire à crémation en pleine terre arasée, qui devait à l'origine être surmontée d'un petit tertre. La morphologie du fossé suggère la présence d'une palissade à poteaux jointifs, un type d'aménagement connu sur des monuments de dimensions comparables documentés à l'est du Bassin parisien entre le Bronze moyen I et le Bronze final IIIb. L'analyse radiocarbone d'une esquille d'os brûlé fournit une datation à 95,4% de probabilité comprise entre 1 749 et 1 607 av. J. C. (Poz-95878 : 3370±35BP, Poznań Radiocarbon Laboratory), soit au début du Bronze moyen.

L'occupation du Bronze final est quant à elle matérialisée par un petit bâtiment rectangulaire à six poteaux (Ens302, **fig. 11**), de 5,5 m de long pour 4 m de large, installé au niveau de la rupture de pente contre la limite orientale de l'emprise ; et par une série de fosses et de trous de poteau installés dans sa périphérie. La céramique issue de ces structures se distingue nettement du reste de la céramique protohistorique du site par une pâte brun rougeâtre avec des ajouts de silex pilé, un type de

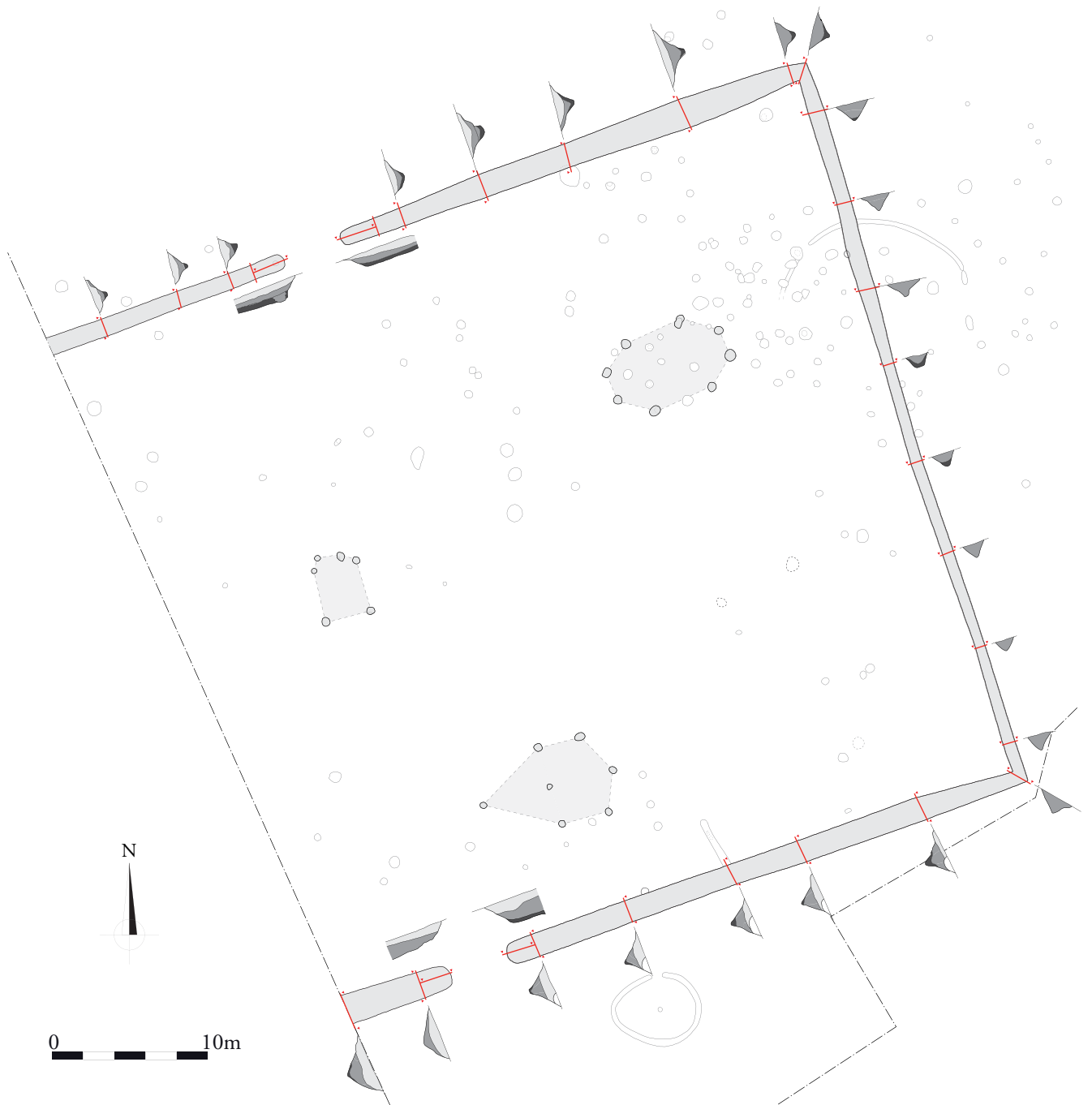


Fig. 14 Coupes des fossés de l'enclos laténien. © Archeodunum.

dégraissant qui n'est que rarement utilisé au cours des périodes suivantes. Toutefois les formes rencontrées, relativement courantes au sein du Bronze final ne permettent pas de resserrer la chronologie de l'ensemble.

2. 2 - L'âge du Fer

La majorité des structures installées sur le sommet de la terrasse appartiennent à l'âge du Fer et se rattachent à un établissement rural se poursuivant hors de l'emprise à l'ouest. Ce dernier connaît trois phases d'occupations principales (**fig. 10**) entre la fin du VI^e et le II^e s. av. J.-C. (entre le Hallstatt D2-3

/ La Tène A1 et La Tène D1), la seconde phase, à la charnière des IV^e et III^e s. av. J.-C. (La Tène B2 / C1) étant celle de la création d'un grand enclos quadrangulaire. Au sein de ces différentes phases d'occupation, les plans de 14 bâtiments sur poteaux ont été identifiés, desquels 10 ont pu être rattachés à une phase précise (**fig. 11**).

2. 2. 1 L'occupation du Hallstatt D2-3 / La Tène A

L'élément principal de cette phase d'occupation centrée sur le début de La Tène ancienne est un bâtiment de 45 m² comptant dix poteaux (Ens107 ; **fig. 12**). Il est constitué d'une ossature à portique à 4 poteaux

large de 5 m entre lesquels s'intercalent deux ou trois poteaux faitiers, tandis qu'une travée au nord et un poteau déporté au sud prolongent et ferment le bâtiment. Cette unité d'habitation est recoupée par un second bâtiment comptant 7 poteaux (Ens110) à l'orientation légèrement divergente et qui pourrait, d'après le mobilier céramique recueilli dans ses trous de poteau, correspondre à une reconstruction de l'ensemble durant de la même période.

L'Ens107 est encadré par trois autres bâtiments contemporains dont la surface au sol ne dépasse pas 15 m² (**fig. 10 et 11**). Au nord et au sud on distingue deux bâtiments à six poteaux (Ens205 et Ens109) interprétés comme des greniers, le bâtiment méridional étant recoupé par le fossé d'enclos postérieur ; tandis qu'à l'ouest est implanté un bâtiment à cinq poteaux (Ens102). Une palissade (Ens111) passant à quelques mètres au sud de ce dernier bâtiment pourrait également se rattacher à cette phase. Le grenier nord (Ens205), qui semble avoir été détruit par un incendie d'après la présence des restes calcinés de certains de ses poteaux, a en outre livré des graines d'orge carbonisées et trois vases relativement bien représentés et peu fragmentés qui renvoient à un horizon Hallstatt D3 / La Tène A1 (**fig. 13**).

2. 2. 2 - L'occupation de La Tène B2 / C1

À cette phase de transition entre La Tène ancienne et La Tène moyenne correspond l'occupation protohistorique la plus étendue, avec la création d'un grand enclos quadrangulaire dans lequel s'installent au moins trois bâtiments et plusieurs fosses et foyers.

L'enclos, divisé en trois sections par ses entrées nord et sud (larges de 4 m), et dont l'extension occidentale reste inconnue, a été observé sur plus de 52 m d'ouest en est, tandis que sa branche orientale mesure 48,5 m de long. Ses dimensions demeurent modestes avec une largeur comprise entre 0,60 et 2 m pour une profondeur variant entre 0,35 et 0,85 m. La surface interne décapée atteint 2 217 m². La branche orientale du fossé présente une morphologie et un comblement différents des branches nord et sud (**fig. 14**). Ces dernières adoptent en effet des dimensions plus importantes, un profil en "V" ouvert et un comblement long en trois ou quatre phases ; tandis que la branche orientale présente un profil en "U" ou en "V" réduit et un comblement le plus souvent uniforme qui pourraient témoigner de la présence d'une palissade. L'enclos semble donc

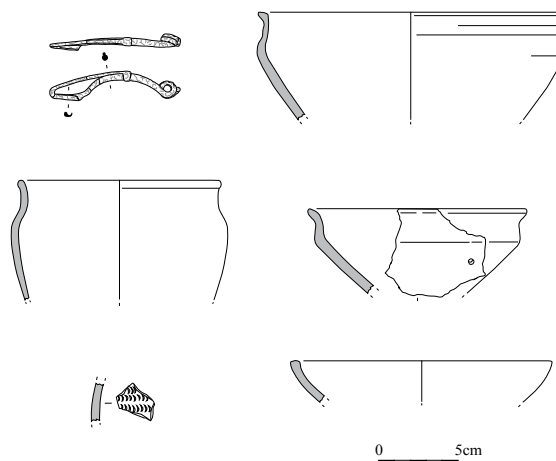


Fig. 15 Échantillon de mobilier des fossés de l'enclos laténien. © A. Collet, K. Zipper, Archeodunum.

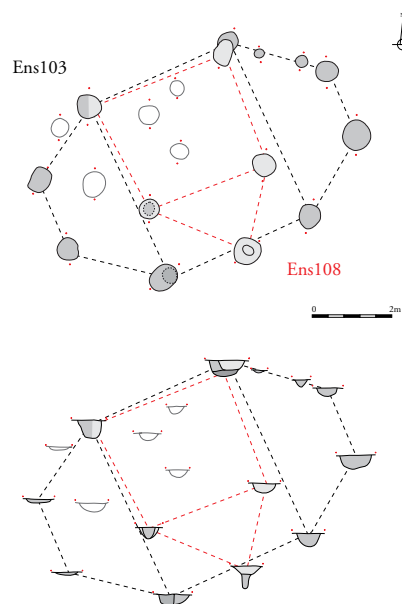


Fig. 16 Plan et coupes des bâtiments Ens103 et Ens108. © Archeodunum.

avoir été palissadé à l'est tandis que ses fossés sont restés ouverts au nord et au sud, ces deux côtés étant probablement renforcés par un talus interne ou externe. Le mobilier mis au jour dans le fossé (céramique, métal, faune) est concentré dans les branches nord-est et est, à proximité d'un bâtiment interprété comme l'unité d'habitation principale de cette phase (*infra*). On note la présence d'une fibule de schéma La Tène moyenne classique dans le remplissage terminal du fossé nord (**fig. 13**), qui avec les restes de céramique associés témoigne de son comblement avant la fin de La Tène C2.

Parmi les trois constructions sur poteaux rattachées à cette phase, le bâtiment principal (Ens103 ; **fig. 11 et 16**) adopte un plan classique pour la période. Il présente une ossature centrale à quatre poteaux porteurs de 4,5 m de large prolongée à l'est et à l'ouest par deux travées latérales moins larges, formant un plan dit « à pans coupés » ou

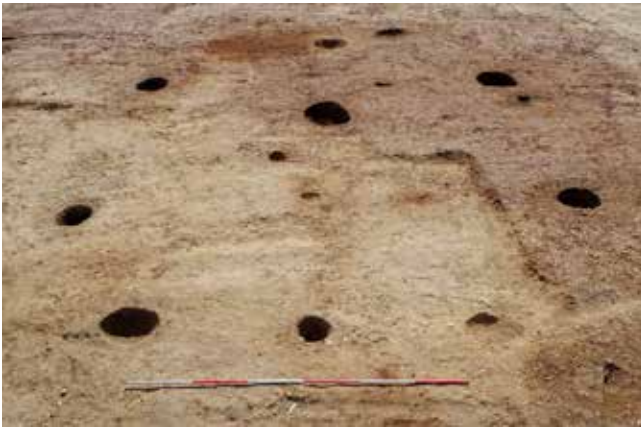


Fig. 17 Vue d'ensemble du bâtiment Ens203.
© Archeodunum.

« à absides ». La surface au sol observée est de 32 m², mais ce bâtiment a pu être plus grand, certains exemples d'habitats de ce type présentant des parois rejetées sur sablières basses. On peut également souligner la faible densité de structures dans l'angle sud-est de l'enclos, qui regroupe les trois seuls restes de foyers conservés dans l'enceinte. L'état d'arasement des structures et l'indigence du mobilier ne permet toutefois pas de proposer d'interprétation des activités pratiquées dans la zone.

2. 2. 3 - L'occupation de La Tène C2 / D1

Cette ultime phase d'occupation regroupe trois constructions : un grand bâtiment d'une superficie de 51 m² implanté à une quinzaine de mètres au nord de l'enclos, et deux bâtiments à cinq poteaux dont un déporté au chevet de près de 15 m², situés au sud-est du grand bâtiment. L'analyse du mobilier et la localisation des bâtiments suggèrent que les aménagements de cette phase sont subcontemporains du comblement terminal des fossés de l'enclos. À ce titre on peut remarquer que le bâtiment à cinq poteaux localisé dans l'emprise de l'enclos (Ens108) recoupe partiellement le bâtiment principal de la phase précédente (Ens103) avec le réemploi de deux trous de poteau (**fig. 16**).

Le bâtiment principal de cette phase est le plus grand bâtiment protohistorique du site (Ens203 ; **fig. 11** et **17**). Il est constitué de dix trous de poteau dont quatre massifs (0,70 m de diamètre pour 0,60 m de profondeur) qui dessinent une ossature à portique de 6,5 m de large, prolongée au nord par un alignement de trois trous de poteau dessinant une abside, et au sud par un poteau axial déporté. Le seul fragment d'amphore recueilli sur le site provient de ce bâtiment où il était associé à des restes de vases en céramique tournée du début de La Tène finale.

Conclusion

La fouille du site de la station d'épuration vient compléter nos connaissances sur l'occupation Néolithique et Protohistorique en bordure de la Seine à la hauteur des Mureaux, déjà largement renouvelées par les opérations de diagnostics et de fouilles préventives depuis une dizaine d'années.

L'occupation du Néolithique moyen enrichit de manière non négligeable le dossier des bâtiments circulaires dont le nombre demeure à ce jour restreint. Elle s'avère également précieuse replacée dans son contexte local, bien documenté depuis le grand diagnostic effectué en 2009 par le Service archéologique départemental de Yvelines, à 400 m en aval du site, entre les communes des Mureaux et de Flins-sur-Seine (Debout *et alii* 2010). Ce diagnostic a notamment permis de repérer plusieurs tronçons d'une probable enceinte chasséenne à fossés segmentés ayant livré des céramiques similaires à celles des bâtiments circulaires 1 et 2 (*Ibid.*, p. 32-36). La présence d'une enceinte de ce type à proximité de bâtiments circulaires n'est pas inédite et permet de rapprocher le site des Mureaux de ceux de Goulet « Le Mont » dans l'Orne, d'Esnon, et de Passy/Véron « Les Grandes Noues - La Truie Pendue », dans l'Yonne (Prestreau 2002 ; Labeaune 2009 ; Billard *et alii* 2014). L'étude en cours de l'industrie lithique permettra en outre de préciser d'éventuelles relations entre cet ensemble et la minière à silex de Flins-sur-Seine, située à environ 4 km du site (Bostyn *et alii* 2002).

L'établissement rural du second âge du Fer apporte également son lot d'informations inédites, que ce soit par sa durée d'occupation ou par les nombreux plans de bâtiments observés sur une fenêtre relativement restreinte. Le site permet de documenter l'évolution sur près de quatre siècles d'une petite ferme installée aux confins des territoires Carnutes et Vellocasses, séparés par le cours de la Seine. Si l'état de conservation des vestiges n'autorise pas d'analyse détaillée des activités exercées au sein de cette installation qui semble tournée vers des productions agro-pastorales, il faut signaler la proximité de trois autres enclos repérés lors du diagnostic de 2009, dont les datations s'échelonnent également entre le Hallstatt D2-3 et La Tène D1 (Debout *et alii* 2010, p. 42-43). La datation de l'ultime phase du site correspond d'ailleurs à l'état le plus ancien de l'habitat repéré à l'extrémité orientale de l'Île Belle, à environ 1,5 km en amont du site (Barat 2007, p. 238-241).

Références bibliographiques

BARAT Y., 2007, *Carte archéologique de la Gaule. Les Yvelines*, 78, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 2007, 429 p.

BILLARD C., CHARRAUD F., GANNE A., GERMAIN-VALLÉE C., GHESQUIÈRE E., HULIN G., JUDE F., LEROYER C., MARCIGNY C., MARCOUX N., 2014, Données préliminaires sur les structures internes de l'enceinte de Goulet « Le Mont » (Orne) », dans : JOUSSAUME R., LARGE J.-M. (dir.), *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde*, Actes du colloque CrabeNéo, Les Lucs-sur-Boulogne, 19-21 septembre 2012, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, Mémoire 48, p. 51-62.

BOSTYN F., GILIGNY F., LO CARMINE A., 2002, Recherches récentes sur la minière à silex de Flins-sur-Seine (Yvelines) », *Internéo*, 4, p. 69-76.

DEBOUT G., JAULNEAU C., BARAT Y., NALLIER R., DJÉMA H., LE JEUNE Y., POLLONI A., 2010, Du Paléolithique à l'Antiquité tardive : bilan des découvertes archéologiques de cent hectares diagnostiqués en bordure de Seine (Flins-sur-Seine / Les Mureaux, Yvelines), *Revue archéologique d'Île-de-France*, 3, p. 23-45.

DESBROSSE V., PELTIER V., 2010, Pont-sur-Seine, Le Haut de Launoy : premier aperçu des fouilles 2009 et 2010, *Internéo*, 8, p. 111-115.

LABEAUNE R., 2009, Cinquante-quatre siècles d'occupation humaine au bord de l'Yonne, à Passy et à Véron (Yonne), *Archéologie en Bourgogne*, 13, 15 p.

PRESTREAU M., 2002, Enceintes néolithiques de Bourgogne : Bilan et axes de recherches, *Revue archéologique de l'Est*, 51, p. 429-449.

VALAIS A., 1995, Deux bâtiments atypiques associés à du matériel Cerny (Herblay, Val-d'Oise), dans : BILLARD C. (dir.), *Évreux 1993, Actes du 20^e Colloque interrégional sur le Néolithique*, Évreux, 28-29-30 octobre 1993, Rennes, Pôle Éditorial Archéologique de l'Ouest, p. 57-63 (Supplément à la Revue archéologique de l'Ouest, 7)

VAN DEN BOSSCHE B. (dir.), 2016, *Les Mureaux « Station d'épuration » (Yvelines, Île-de-France), Opération préventive de diagnostic 2015*, Rapport de diagnostic, Sra Île-de-France, Service archéologique départemental des Yvelines, janvier 2016, 63 fig., 133 p.

VERJUX C., 2007, Les bâtiments circulaires du Néolithique moyen dans le Bassin parisien, dans : AGOGUE O., LEROY D., VERJUX C. (dir.), *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, 19-21 novembre 1999, Tours, FERAC, p. 209-216 (Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, 27).

VERJUX C., AGOGUÉ O., DUBOIS J.-P., HAMON T., 1998, Des bâtiments circulaires du Néolithique moyen à Auneau (Eure-et-Loir) et Orval (Cher). Note préliminaire, *Revue archéologique du Centre de la France*, 37, p. 179-190